



Assemblée Générale ordinaire

Mercredi 18 Octobre 2017

L'assemblée générale se tient à la base nautique de Sète à 19h

Représentants des clubs présents :

Aviron Agathois : Florence Farenc
Aviron Sétois : Maxime Dalmon
Aviron Club Bassin de Thau : Philippe Legeay
Montpellier UC Aviron : Maria Pierre André
Balaruc Aviron : Jean Pierre Marchandier (rejoint la réunion vers 19h30)
Aviron Club Biterrois : Philippe Cadiot
Aviron Club du Ponant : Laurence Teluob
Poids d'interrogation : Didier Coutant
Club Aviron Mauguio Carnon : Joël Bouche

Absent : Aviron Mézois

Membres du comité directeur présents :

Delphine Sigal, Laurence Teluob, Florence Farenc, Xavier Dyvoire, Guillaume Barbe, Claude Tronel, Philippe Legeay, Jean Manuel Ribeiro Da Fonseca

1) Vérification des pouvoirs et du Quorum

Le comité comprend 10 clubs soit pour cette AG : 28 voix.

Il a été réceptionné les 8 pouvoirs des clubs suivants : ACBT, Agde, Béziers, Carnon, Grande Motte, Montpellier, Poids d'Interrogation et aviron sétois. Ces clubs présents représentent 24 voix.

Le quorum est atteint l'assemblée générale peut délibérer

2) Constitution du bureau de vote

Le bureau de vote est constitué de Maxime Dalmon et Jean Manuel Ribeiro Da Fonseca

3) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 octobre 2016

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 octobre 2016 est mis aux votes

Vote contre : 0

Abstention : 0

Il est adopté à l'unanimité

4) Compte rendu moral de la Présidente et présentation des projets 2018

Delphine présente son premier compte rendu moral, élue il y a tout juste un an. Elle remercie ses prédécesseurs dont elle s'est largement inspirée surtout pour les demandes de subventions et Xavier pour ses précieuses archives.

Pour revenir sur cette saison, le comité a poursuivi l'organisation de formations :

- formation initiateur
- formation minimales
- les grands prix

Côté grands prix : le grand prix rivière a fait les frais de vigipirate mais nous avons eu le grand prix mer à Valras avec de très belles arrivées.

Pour cette nouvelle saison : le comité directeur propose de se tourner un peu plus vers la mer : sur les 10 clubs du comité : 7 y ont un accès direct et une certaine expérience dans la pratique de l'aviron de mer.

Delphine a souhaité proposer au comité directeur des formations « Mer » tournées vers la découverte et vers le perfectionnement comprenant le passage des brevets mer.



Une aide la formation d'arbitres au travers des jeunes jurys à prévoir sur les régates.

La formation « jeunes » est maintenue et a été attribuée pour sa coordination et son organisation à l'aviron sétois.

Une aide à la formation des coachs indoor est également proposée dans la limite de 2 personnes - aide la formation seule - avec une priorité aux clubs qui n'ont pas de pratique avifit. Il faut y voir ici une aide au développement.

Dans un contexte budgétaire compliqué et limité, l'opération « Bougez Ramez » est maintenue avec nos partenaires : Hérault Sport et la Mutualité Française. Avec 16 collèges, cette opération a permis d'aller à la rencontre de 2442 élèves en 2017 dont 30% ont aimé la découverte de l'aviron sur ergomètres. A nous d'aller chercher ne serait-ce que 10% de ces rameurs en herbe. Il ne faut pas non plus aller chercher uniquement ceux qui font un bon chrono ce jour-là, mais élargir le panel à ceux qui ont simplement envie de découvrir un sport de plein air. A l'heure où tout le monde a le mot « santé » entre les lèvres n'oublions pas que la santé est un état de bien être complet physique, mental et social et qu'il ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

Cette année est toutefois une transition car le comité y va sur ses fonds propres et souhaite que les clubs participent à l'organisation de ces journées d'une part et d'autre part puissent prendre part à la valorisation des résultats des élèves en saisissant les temps du 40 secondes sur le site FFA.

L'aviron sétois sera chargé de l'organisation et de la coordination : à Maxime de former les personnes qui animeront sur la saison 2017-2018 cette opération. Le comité se charge de l'aspect administratif des conventions auprès des proviseurs en collaboration avec Hérault Sport. Une aide de 100 € sera attribuée au club pour sa prestation d'animation du « Bougez Ramez » dans le collège de son choix. A lui de faire la promotion de l'aviron et de son club lors de cette journée. Delphine montre un exemplaire du « bon découverte » qui sera à disposition des animateurs et qu'ils pourront distribuer aux élèves.

Quand Maxime communiquera sur les dates des sessions : aux clubs de se positionner, 1 seul club par collège. Delphine fera également quelques dates pour faire connaissance avec ce dispositif.



Personnellement, Delphine pense que c'est une formidable opération, aux clubs de se l'approprier et de la valoriser dans leurs demandes de subvention : nous avons là une bonne approche du lien du sport avec la santé des jeunes.

Le comité envisage également des aides à l'équipement tournés vers les jeunes en aidant les clubs dans l'achat de combinaisons. C'est cet achat qui sera proposé à Hérault Sport dans le cadre de la coproduction. Nous verrons comment nous pourrions être accompagnés (soit intégré dans la copro comme l'étaient les ergomètres, soit une aide de 50%).

Les propositions à Hérault Sport restent à caler : 1 GP Mer ou 2 ? 1 GP Indoor sous la forme du 6000 qui a déjà été organisé par l'ACBT ? Faut-il maintenir un GP Rivière sans bassin adapté ? Ou le déplacer sur une autre date et sous autre format ? Ce n'est pas facile de caler ces choses dans un calendrier sportif que l'on ne maîtrise pas et où l'on manque de relai de confiance.

Avant de passer la parole au trésorier, Delphine informe l'assemblée que nous avons changé de banque et sommes maintenant au Crédit Mutuel. Il ne nous reste plus qu'à clôturer le compte et transférer ou boucler le livret.

Présentation des projets 2018 :

❖ Bougez, Ramez

En 2018, l'action n'a pas été retenue dans les aides CNDS.

Etant un point fort de notre collaboration avec Hérault Sport, le comité directeur a décidé de maintenir cette action sur fonds propres avec un budget de 4000 € (1300 € pour l'organisation et la formation des intervenants et 2700 € pour les clubs qui interviendront à hauteur de 100€/journée dans les collèges).

C'est l'Aviron Sétois qui a la charge d'organiser et coordonner ce projet.

Le comité directeur souhaite que les clubs qui ont un ou plusieurs collèges qui participent à cette action sur leur territoire se positionnent pour intervenir dans les collèges.

Si aucun club ne se positionne sur l'une des dates, c'est l'aviron sétois qui fera la prestation et touchera les 100€ de la journée d'intervention.

Rappel des prestations attendues pour les clubs :

- Animer la journée (accueillir les élèves)
- Montrer aux élèves comment cela se passe sur un ergomètre (Démonstration)
- Lancer les petits challenges sur le logiciel ad'hoc
- Sauvegarder les temps des 40 secondes et du 500 mètres

Delphine se charge de la partie administrative : préparation des conventions collèges-club. Elle rappelle qu'elle a envoyé aux clubs les conventions à signer. Elle distribue en séance des conventions pour que les présidents signent un exemplaire.

A réception des conventions signées des collèges, les conventions sont envoyées à la FFA.

L'Aviron Sétois devra saisir les temps des 40 secondes sur le site FFA.

❖ Formation « initiateur »

Le comité apporte une aide au club organisateur

Une participation des rameurs est demandée à hauteur de 30€. Cette somme correspond aux livrets.

Budget alloué : 450 €

Club organisateur : MUC Aviron

❖ Formation « Jeunes J12-J14 »

Formation à destination de la catégorie « jeunes » pour les rameurs de l'année et ceux qui cherchent à approfondir leur technique.

Objectif : permettre aux clubs du département de proposer à leurs jeunes un apprentissage supplémentaire.

Budget alloué : 1500€

Club Organisateur : Aviron Sétois

❖ Diversification de la pratique

Action proposée dans le cadre de l'appel à projet du CD 34 : objectif proposer aux jeunes une offre différente de celle habituellement proposée par le club. Le



comité a ainsi proposé d'intégrer les jeunes rameurs dans les animations « randonnées » initialement réservées aux rameurs loisirs.

Une aide de 50€ est attribuée au club qui engage une yolette composée de rameurs de 18 ans et moins sur l'une des randonnées proposées dans le cadre de « Ramons chez nos voisins ».

Un débat s'engage dans l'assemblée sur qui recevra l'aide :
Le club organisateur ou le club qui engage le bateau ?

Cette question sera à l'ordre du jour du prochain comité directeur.

❖ **Formation découverte de l'Aviron de mer**

Cette formation est ouverte aux rameurs du département qui ne connaissent pas la pratique en mer.

Le comité a un budget pour l'organisation de 2 journées de découverte.

Budget alloué : 200€ + 10€ d'engagement par rameur qui sera ensuite redonné au club organisateur.

Club organisateur pour les 2 sessions : Aviron club du Ponant Grande Motte.

❖ **Formation perfectionnement mer**

Cette formation est ouverte aux rameurs souhaitant se perfectionner en aviron de mer.

Le club organisateur doit avoir un entraîneur spécialisé « mer »

Budget alloué : 200€ + 10€ d'engagement par rameur qui sera ensuite redonné au club organisateur.

Club organisateur : Aviron club Bassin de Thau Sète

❖ **Formation passage des brevets « mer »**

Aide attribuée si ce sont des rameurs extérieurs au club qui participent et si les rameurs sont originaires de clubs de l'Hérault.

Le club organisateur doit avoir un entraîneur spécialisé « mer »

Budget alloué : 200€ + 10€ d'engagement par rameur qui sera ensuite redonné au club organisateur.

Club organisateur : Aviron club Bassin de Thau Sète

❖ **Formation de coach aviron indoor/Avifit**

Cette année le comité permettra à 2 éducateurs du département de suivre la formation de coach aviron indoor. Il y a 2 sessions : l'une en novembre et l'autre en décembre.

Budget alloué : 2*260€ = 520 €

Le comité finance uniquement la formation. L'hébergement et les frais de déplacement seront à la charge du club.

S'il y a plus de 2 candidats, priorité sera donnée aux clubs qui n'ont pas de pratique Avifit.

Delphine lance un appel à candidature suite à l'AG.

❖ **Formation « Banc Fixe »**

Ici encore, le comité souhaite diversifier la pratique et propose aux rameurs du département de découvrir le banc fixe.

Cette action sera réalisée sur Sète avec la nouvelle association Occitaramme (sous réserve que cette association finalise son affiliation à la FFA).

Budget alloué : 100€

Club Organisateur : Occitaramme

❖ **Achat d'équipement**

Cette aide sera proposée dans le cadre de la coproduction avec Hérault Sport.

Elle porte sur l'achat de combinaisons pour la pratique de l'aviron.

Les clubs commanderont des combinaisons avec facture à l'ordre du CD34 aviron

Budget alloué : 4000€



❖ Organisation des grands prix dans le cadre de la co-production avec Hérault Sport

Delphine rappelle que le logo Hérault Sport doit être mis sur l'avant programme lorsque la compétition est organisée avec l'aide d'Hérault Sport.

Au programme pour les grands prix :

- 2 régates mer : Valras-Plage (grand prix de l'Hérault) et La Grande Motte
- Une longue distance (Agde)
- indoor

Celui-ci est mis au vote de l'assemblée

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

5) Compte rendu financier du trésorier

Delphine donne la parole à Guillaume, trésorier, qui présente le budget de l'année écoulé.

Il est joint à ce procès-verbal

A l'issu de la présentation, Xavier Dyvoire membre du CD34 et du MUC Aviron, nous interpelle sur la somme prélevée cette année à son club.

Une provision avait été réalisée au nombre de licence pour l'année N-1 or cette année le CD34 a prélevé sur l'année N

Guillaume et Delphine disent qu'ils n'étaient pas au courant des us et coutumes et qu'il leur paraissait logique de prélever sur la base des licences au 30 juin de l'année N

Dorénavant, cette règle s'appliquera.

À la suite du compte rendu financier, celui-ci est soumis aux votes des adhérents

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le rapport financier de la saison 2016/2017 est approuvé à l'unanimité



6) Budget prévisionnel

Guillaume présente le budget prévisionnel de la saison 2018

Le tarif pour les licences A de la fédération sera cette année encore à 6€

Il aborde les licences I et propose un prélèvement sur ces licences.

L'assemblée n'est pas contre.

Didier Coutant, président d'un club exclusivement indoor était demandeur.

Pour Delphine, vu les actions menées sur l'indoor il est concevable d'envisager un prélèvement sur les licences I.

D'un commun accord, ce prélèvement est fixé à 2€/licence I.

Maxime Dalmon rebondit dessus et parle de mutualisation des moyens et du coup d'augmentation du budget du CD 34.

Le budget prévisionnel 2018 avec la taxation des licences I pour l'année 2018 est mis aux votes

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le budget prévisionnel 2018 est approuvé à l'unanimité

7) Election au comité Directeur

Une place restait à pouvoir au sein du comité directeur. Un appel à candidature a été lancé. Un candidat s'est présenté en la personne de Didier Coutant.

Son élection est mise aux votes.

Après dépouillement, il est élu avec 26 voix sur 26

21h30 Fin de l'assemblée générale, la présidente invite l'assemblée à partager le pot de l'amitié.